



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 juin 2023

Objet de la délibération

**PROPOSITION DE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE CHALEUR URBAIN
(RCU) DE KERIHOUAIS A HENNEBONT**

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-deux juin deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Stéphane LOHÉZIC , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Philippe PERRONNO , Alain HASCOËT à Jacques KERZERHO .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Yves GUYOT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction Aménagement

N° 2023.06.017

PROPOSITION DE DEVELOPPEMENT D'UN RESEAU DE CHALEUR URBAIN (RCU) DE KERIHOUAIS A HENNEBONT

Rapporteur : Julian PONDAVEN

La ville d'Hennebont est engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique locale. Nous avons retenu les objectifs très volontaristes de neutralité carbone du Plan Climat-Air-Energie Territorial défini par Lorient Agglomération.

Pour ce faire, nous visons en premier lieu de diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre et par deux nos consommations d'énergie d'ici 2050, en agissant tant sur la sobriété, que sur l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Nous aurons ainsi à multiplier par 3,5 notre production d'énergie renouvelable d'ici 2030.

Dans cette perspective, une étude d'opportunité de développement d'un réseau de chaleur urbain (RCU) dans le quartier de Kerihouais, en énergie Biomasse bois, a été réalisée en 2021 complétée par une étude de faisabilité technique et économique en 2022.

Les principaux consommateurs du périmètre ont été sollicités ce qui a abouti à la mise en évidence d'une possibilité très intéressante pour tous les acteurs du quartier de réalisation d'un réseau de chaleur desservant les bâtiments.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 5 juin 2023,

Vu la présentation du dossier en Commission Ville en date du 14 juin 2023,

Vu le rapport présenté et les pièces constituant le dossier,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **DONNE** un avis favorable à la création d'un réseau de chaleur urbain pour le quartier de Kerihouais à Hennebont.
- **DONNE** un avis favorable à la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour travailler à la proposition d'une délégation de service public.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Affiché le

ID : 056-215600834-20230629-D202306017-DE